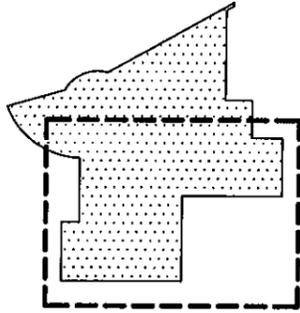


Localisation du détail



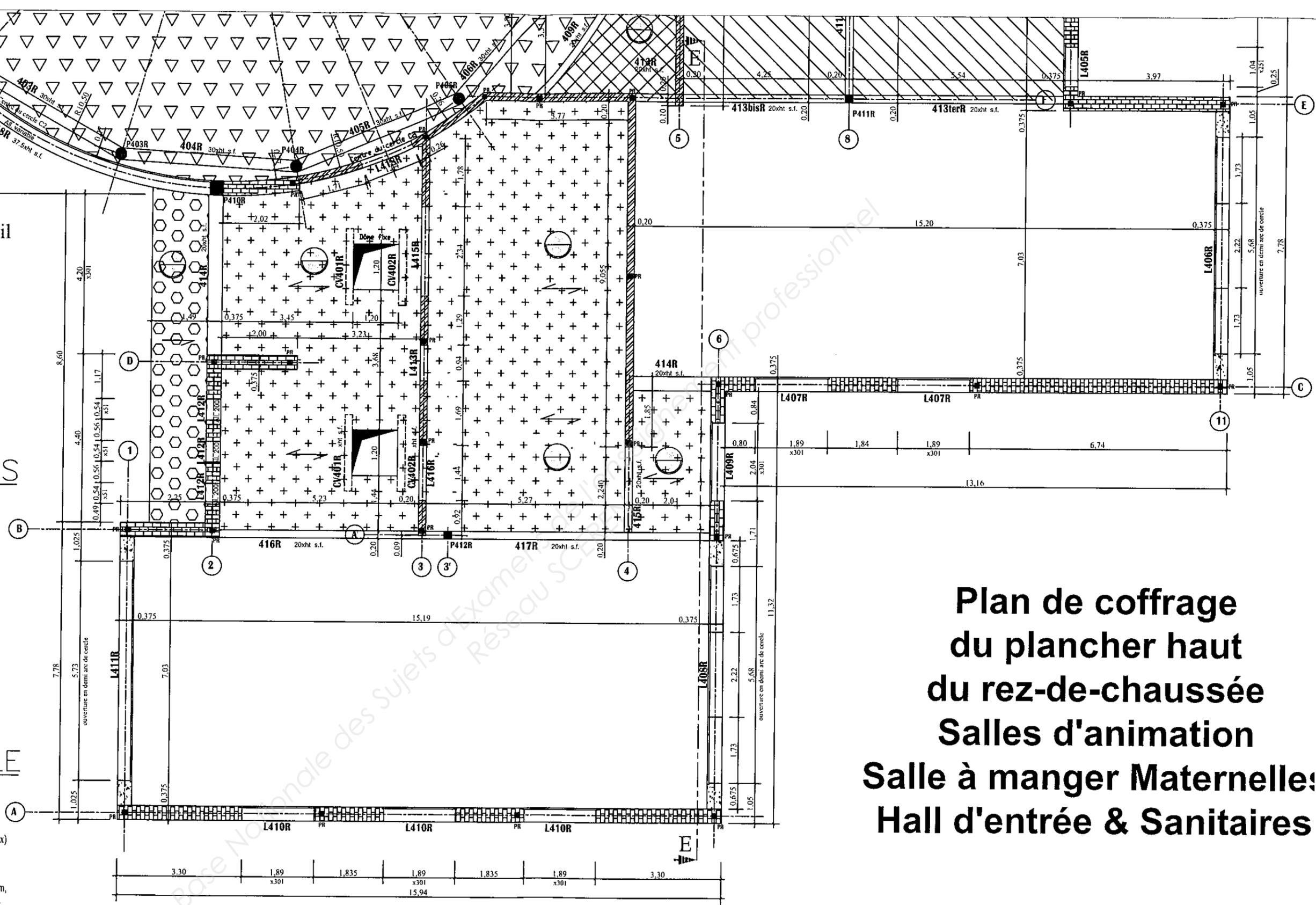
LEGENDE MURS

- Brique Monomur ép. 37.5cm
- Mur brique type Optibrick ép. 20cm
- Voiles béton.
- Poteaux béton.

LEGENDE DALLE

- Dalle pleine, épaisseur 20 cm (porte à faux)
Niveau +3.20
- Dalle avec prédalles, épaisseur totale 20cm,
Dalle pleine ép. 20cm pour le porte à faux
Niveau +3.30 brut
CP=150 kg/m², CE=100 kg/m², CF=1/2 heure.
sauf au dessus des cuisines :
CP= kg/m², CE=100 kg/m², CF=1/2 heure.
- Dalle avec prédalles, épaisseur totale 20cm,
Niveau +3.60 brut
CP=150 kg/m², CE=100 kg/m², CF=1/2 heure.
sauf au dessus des cuisines :
CP= kg/m², CE=100 kg/m², CF=1/2 heure.

- Dalle coulée en place, épaisseur 20cm,
Niveau +4.05
 - Vide sur haut du rez-de-chaussée
- NIVEAU DE REFERENCE RDC fini ±0.00 = 51.50 NGF

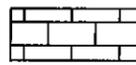


**Plan de coffrage
du plancher haut
du rez-de-chaussée
Salles d'animation
Salle à manger Maternelles
Hall d'entrée & Sanitaires**

DG13

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option: A ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	15/29

LEGENDE



Brique Monomur ép. 37.5cm



Dalle pleine ép. 20cm

Dallage ép. 12cm

Poutres/acrotères

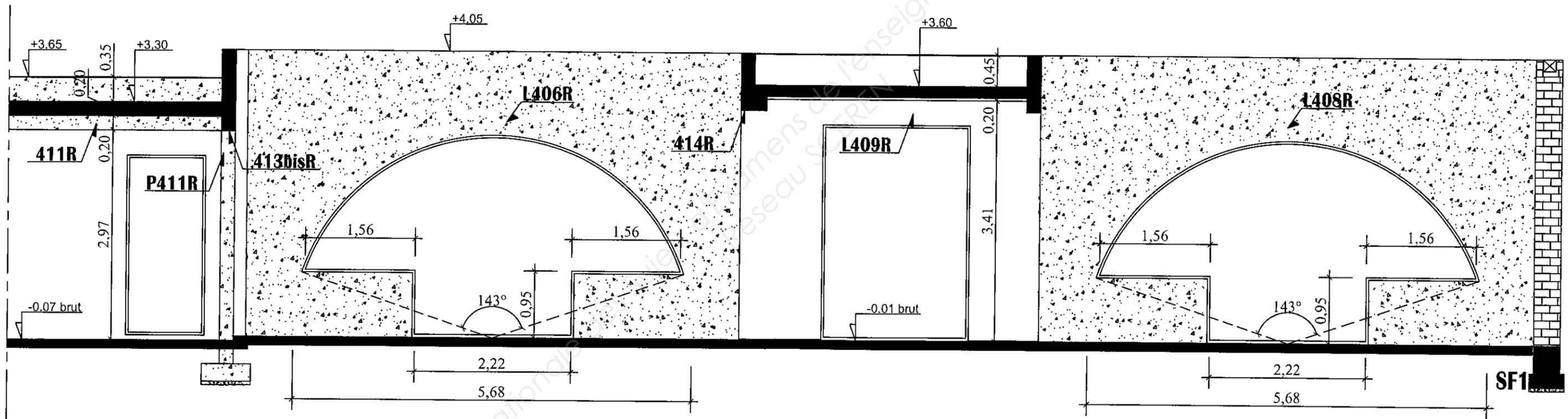
CP=150 kg/m², CE=100 kg/m², CF=1/2 heure.



Voile BA

Arase supérieure = +4.05m

NIVEAU DE REFERENCE RDC fini ±0.00 = 51.50 NGF



Coupe E-E Élévation des murs du rez-de-chaussée

DG14

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option: A ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	16/29

LOT 02.100 GROS ŒUVRE - TERRASSEMENT

FOUILLES EN TROUS POUR FONDATIONS

Article N° 02.101

Fouilles en trous pour fondations :

- Nivellement du fond de fouille à la main
- Dressage des parois
- Toutes sujétions d'étalement, de protection temporaire des talus, enlèvement de racines, etc...
- Tous les éléments rencontrés en fond de fouille et susceptibles de constituer des points durs tels que roches, vestiges de fondations... doivent être enlevés.
De même, les poches de nature plus compressible que l'ensemble des fonds de fouille doivent être purgées.

Localisation :

- A l'aplomb des semelles isolées du bâtiment selon plans de Béton Armé (non joints au dossier général).

FOUILLES EN RIGOLES POUR FONDATIONS

Article N° 02.102

Fouilles en rigoles pour semelles filantes :

- Nivellement du fond de fouille à la main
- Dressage des parois
- Toutes sujétions d'étalement, de protection temporaire des talus, enlèvement de racines, etc...
- Tous les éléments rencontrés en fond de fouille et susceptibles de constituer des points durs tels que roches, vestiges de fondations... doivent être enlevés.
De même, les poches ou lentilles de nature plus compressibles que l'ensemble des fonds de fouille doivent être purgées.

Localisation :

- A l'aplomb des semelles filantes du bâtiment selon plans de Béton Armé (non joints au dossier général).

LOT 02.200 GROS ŒUVRE - FONDATIONS INFRASTRUCTURE

GROS BETON

Article N° 02.201

Gros-béton coulé en pleine fouilles :

- Les fouilles sont dues au présent corps d'état et décrites précédemment.
- Gros béton, du bon sol à la semelle en Béton Armé.
- Béton C16/20 dosé à 250 Kg/m³ de CEM II/A 32.5, résistance à la compression $f_c 28 = 16$ MPa

Localisation :

- En fond de fouilles, pour l'ensemble des semelles de fondations

MASSIFS DE FONDATION EN BÉTON ARMÉ

Article N° 02.202

Coulage en pleines fouilles de semelles isolées :

- Type S1 80 x 80 x 20ht sous poteaux 20x20
- Type S2 70 x 70 x 20ht sous poteaux circulaires Ø30
- Béton C25/30 dosé à 350 kg/m³ de CEM II/A 32.5, $f_c 28 = 25$ MPa
- Armatures selon plans de ferrailage des ouvrages, enrobage minimum de 3 cm, avec attentes pour les éléments d'infrastructure.
- Toutes réservations, incorporations nécessaires à tous les corps d'état
- En cas de venue d'eau, coulage dans l'heure suivant l'ouverture de la fouille, le nivellement de fond de fouille étant exécuté juste avant le coulage du béton
- Bien veiller à éviter la contamination du béton par le terrain

Localisation :

- Pour l'ensemble des semelles isolées.

SEMELLES FILANTES DE FONDATION EN BÉTON ARMÉ

Article N° 02.203

Réalisation de semelles filantes :

- Type SF1R 60x20ht arase sup -0.40m
- Béton C25/30 dosé à 350 kg/m³ de CEM II/A 32.5, $f_c 28 = 25$ MPa
- Armatures selon plans de ferrailage des ouvrages, enrobage minimum de 3 cm, avec attentes pour les éléments d'infrastructure.
- Toutes réservations, incorporations... nécessaires à tous les corps d'état
- En cas de venue d'eau, coulage dans l'heure suivant l'ouverture de la fouille, le nivellement de fond de fouille étant exécuté juste avant le coulage du béton
- Bien veiller à éviter la contamination du béton par le terrain

Localisation :

- Sous murs porteurs.

MURS DE SOUBASSEMENT EN BÉTON BANCHE

Article N° 02.204

Réalisation de murs en béton banché dans la hauteur du soubassement, ép.37,5cm.

- Béton C25/30 dosé à 350 kg/m³ de CEM II/A 32.5, $f_c 28 = 25$ MPa
- Armatures selon plans de ferrailage des ouvrages, enrobage minimum de 3 cm.
- Coffrage nécessaire pour obtenir un parement de qualité "ordinaire".
- Coffrage pour obtenir un parement de qualité pouvant être peint ou enduit.
- Toutes sujétions pour coffrages circulaires.
- Toutes réservations, incorporations,... nécessaires à tous les corps d'état.

Localisation :

- Sur l'ensemble des semelles filantes.

PE1

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	17/29

LOT 02.500 GROS ŒUVRE – SUPERSTRUCTURE

MURS EN MAÇONNERIE DE BRIQUES EN TERRE CUITE "MONOMUR" de 37.5 CM D'ÉPAISSEUR

Article N° 02.501

Réalisation de mur en maçonnerie de briques en terre cuite "Monomur" d'épaisseur 37.5 cm :

- Briques en terre cuite rectifiées 2 faces, à perforations verticales et à alvéoles multiples, de 8 MPa de résistance mécanique et de 2.77 m².K/W de résistance thermique minimale (mur monté).
- Hourdage au mortier joint mince (épaisseur de 1mm) à l'aide d'un rouleau applicateur pour maçonnerie roulée.
- Mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant et avis technique du C.S.T.B.
- Utilisation des éléments spéciaux (briques de tableau/ébrasement, briques de calepinage...) permettant d'obtenir une maçonnerie roulée homogène.
- Toutes sujétions pour murs circulaires en plan.
- Toutes sujétions pour allèges sous ensembles menuisés avec arase supérieure en forme de vague.
- Le produit utilisé devra bénéficier d'un avis technique et d'une certification C.S.T.B.
- Variante possible : les arches des salles d'animation et de la salle de restaurant des maternelles pourront être réalisées en béton banché à l'aide d'un coffrage spécial, au choix de l'entreprise. Ratio d'acier 30 kg/m³
- Enduit plâtre de 1,5 cm sur face intérieure suivant plans.

Localisation :

- Ensemble des murs extérieurs.

MURS EN MAÇONNERIE DE BRIQUES EN TERRE CUITE DE 20 CM D'ÉPAISSEUR

Article N° 02.502

Réalisation de mur en maçonnerie de briques en terre cuite d'épaisseur 20 cm :

- Briques en terre cuite rectifiées 2 faces, à perforations verticales, de 4 MPa de résistance mécanique minimale et de 0.75 m².K/W de résistance thermique minimale (mur monté).
- Hourdage au mortier joint mince (épaisseur de 1 mm) à l'aide d'un rouleau applicateur pour maçonnerie roulée.
- Mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant et avis technique du C.S.T.B.
- Utilisation des éléments spéciaux (briques de tableau/ébrasement, briques de calepinage...) permettant d'obtenir une maçonnerie roulée homogène.
- Toutes sujétions pour murs circulaires en plan.
- Le produit utilisé devra bénéficier d'un avis technique et d'une certification C.S.T.B.
- Enduit plâtre de 1 ou 2 cm sur chaque face suivant plans.

Localisation :

- Ensemble des murs intérieurs.

CHAÎNAGES EN BÉTON ARMÉ

Article N° 02.503

Réalisation d'un chaînage en béton armé :

- Béton C25/30 dosé à 350 kg/m³ de CEM II/A 32.5, f_c 28 = 25 MPa
- Armatures selon plans de ferrailage des ouvrages.
- Coffrage par mise en place d'un élément spécial en terre cuite rectifié 2 faces (bloc U) pour éviter un pont thermique et une rupture de type de matériaux source de fragilité des enduits.
- Toutes réservations, incorporations, nécessaires à tous les corps d'état.
- Sujétions pour chaînages circulaires en plan.

Localisation :

- En tête des murs de briques en terre cuite.

POTEAUX RAIDISSEURS EN BÉTON ARMÉ

Article N° 02.504

Réalisation de raidisseurs en béton armé :

- Béton C25/30 dosé à 350 kg/m³ de CEM II/A 32.5, f_c 28 = 25 MPa
- Armatures selon plans de ferrailage des ouvrages
- Coffrage par mise en place d'un élément spécial en terre cuite rectifié 2 faces (bloc-poteau) pour éviter un pont thermique et une rupture de type de matériaux source de fragilité des enduits.
- Dans certains cas, le bloc-poteau terre cuite peut être remplacé par des planelles en terre cuite sur les faces extérieures.
- Toutes réservations, incorporations,... nécessaires à tous les corps d'état

Localisation :

- Dans les angles et abouts de refends réalisés en briques terre cuite.

POTEAUX INDÉPENDANTS EN BÉTON ARMÉ

Article N° 02.505

Réalisation de poteaux indépendants en Béton Armé :

- Béton C25/30 dosé à 350 kg/m³ de CEM II/A 32.5, f_c 28 = 25 MPa
- Armatures selon plans de ferrailage des ouvrages, enrobage minimum de 3 cm
- Coffrage droit ou circulaire nécessaire pour obtenir un parement de qualité "soignée".
- Toutes réservations, incorporations... nécessaires à tous les corps d'état

Localisation :

- Ensemble des poteaux de la construction

POTEAUX METALLIQUES AVEC REMPLISSAGE BETON

Article N° 02.506

Réalisation de poteaux indépendants métalliques avec remplissage béton :

PE2

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	18/29

- Poteaux métalliques carrés ou ronds compris platine de fixation, scellements et toutes sujétions. La fourniture du poteau, avec finition laquée en usine et protection par film résistant, est à la charge du Serrurier. La pose, le scellement, les fixations, les réservations sont à la charge de ce lot.
- Béton C25/30 dosé à 350 kg/m³ de CEM II/A 32.5, fc 28 = 25 MPa
- Armatures selon plans de ferrailage des ouvrages, enrobage minimum de 3 cm
- Toutes réservations, incorporations... nécessaires à tous les corps d'état

Localisation :

- Ensemble des poteaux devant les ensembles menuisés en façade.

CLOISONS DE DISTRIBUTION EN BRIQUES TERRE CUITE DE 10 CM D'ÉPAISSEUR

Article N° 02.507

Réalisation de cloisons non porteuses en carreaux de terre cuite d'épaisseur 10cm :

- Carreaux en terre cuite assemblés par clavetage.
- Raidisseurs bois selon nécessité.
- Hourdage au liant-colle terre cuite dans les pièces sèches avec joints traités à la colle de montage.
- Hourdage au liant-colle maçonnerie (base ciment) dans les pièces humides avec joints traités à la colle de montage.
- Blocage en tête de cloison.
- Etanchéité en pied de cloison dans les pièces humides.
- Bande résiliente liège ou caoutchouc.
- Arêtes métalliques pour renfort d'angle saillant.
- Mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant et avis technique du C.S.T.B.
- Le produit utilisé devra bénéficier d'un avis technique et d'une certification C.S.T.B.

Localisation :

- Ensemble des cloisons intérieures de 10 cm d'épaisseur, selon légende sur les plans Architecte.

CLOISONS DE DISTRIBUTION EN BRIQUES TERRE CUITE DE 7 CM D'ÉPAISSEUR

Article N° 02.508

Réalisation de cloisons non porteuses en carreaux en terre cuite d'épaisseur 7cm :

- Carreaux en terre cuite assemblés par clavetage.
- Raidisseurs bois selon nécessité.
- Hourdage au liant-colle terre cuite dans les pièces sèches avec joints traités à la colle de montage.
- Hourdage au liant-colle maçonnerie (ciment) dans les pièces humides avec joints traités à la colle de montage.
- Blocage en tête de cloison.
- Etanchéité en pied de cloison dans les pièces humides.
- Bande résiliente liège ou caoutchouc.

- Arêtes métalliques pour renfort d'angle saillant.
- Mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant et avis technique du C.S.T.B.
- Le produit utilisé devra bénéficier d'un avis technique et d'une certification C.S.T.B.

Localisation :

- Ensemble des cloisons intérieures de 7cm d'épaisseur, selon légende sur les plans Architecte.

CLOISONS DE DISTRIBUTION ACOUSTIQUES EN BRIQUES TERRE CUITE DE 10 CM D'ÉPAISSEUR

Article N° 02.509

Réalisation de cloisons acoustiques non porteuses en carreaux de terre cuite d'épaisseur 98mm :

- Carreaux de terre cuite assemblés par double clavetage.
- Raidisseurs bois selon nécessité.
- Hourdage au liant-colle terre cuite dans les pièces sèches avec joints traités à la colle de montage.
- Hourdage au liant-colle maçonnerie (ciment) dans les pièces humides avec joints traités à la colle de montage.
- Blocage en tête de cloison.
- Etanchéité en pied de cloison dans les pièces humides.
- Bande résiliente liège ou caoutchouc sur les 4 côtés.
- Arêtes métalliques pour renfort d'angle saillant.
- Mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant et avis technique du C.S.T.B.
- Le produit utilisé devra bénéficier d'un avis technique et d'une certification C.S.T.B.
- Enduit plâtre de 1 cm sur une ou deux faces suivant plans, certaines cloison resteront brut.

Localisation :

- Ensemble des cloisons intérieures acoustiques de 98 mm d'épaisseur, selon légende sur les plans Architecte (Carrophon).

CLOISONS DE DISTRIBUTION A HAUTE PERFORMANCE ACOUSTIQUE EN BRIQUES TERRE CUITE DE 10 CM D'ÉPAISSEUR

Article N° 02.510

Réalisation de cloisons acoustiques non porteuses en carreaux de terre cuite d'épaisseur 98mm :

- Carreaux en terre cuite assemblés par double clavetage.
- Raidisseurs bois selon nécessité.
- Hourdage au liant-colle terre cuite dans les pièces sèches avec joints traités à la colle de montage.
- Hourdage au liant-colle maçonnerie (ciment) dans les pièces humides avec joints traités à la colle de montage.
- Blocage en tête de cloison.
- Etanchéité en pied de cloison dans les pièces humides.
- Bande résiliente liège ou caoutchouc sur les 4 côtés.
- Arêtes métalliques pour renfort d'angle saillant.

PE3

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	19/29

- Mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant et avis technique du C.S.T.B.
- Le produit utilisé devra bénéficier d'un avis technique et d'une certification C.S.T.B.
- Enduit plâtre de 1 cm sur une ou deux faces suivant plans, certaines cloison resteront brut.

Localisation :

- Ensemble des cloisons intérieures acoustiques de 98mm d'épaisseur, selon légende sur les plans Architecte (Isophon).

CLOISONS DE DISTRIBUTION COUPE-FEU EN BRIQUES TERRE CUITE DE 10 CM D'ÉPAISSEUR

Article N° 02.511

Réalisation de cloisons coupe-feu non porteuses en carreaux de terre cuite d'épaisseur 10cm :

- Carreaux en terre cuite assemblés par double clavetage.
- Hourdage au liant-colle maçonnerie (ciment) avec joints traités à la colle de montage.
- Blocage en tête de cloison.
- Étanchéité en pied de cloison.
- Mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant et avis technique du C.S.T.B.
- Le produit utilisé devra bénéficier d'un avis technique et d'une certification C.S.T.B.

Localisation :

- Ensemble de la cloison intérieure coupe-feu de 10cm d'épaisseur, entre la Chaufferie et le Local Electrique, et entre le Local Electrique et le Local Poubelles.

LOT 02.600 GROS ŒUVRE – LES PLANCHERS

DALLE SUR PREDALLES POUR PLANCHERS

Article N° 02.601

Réalisation d'une dalle coupe feu en fonction des locaux :

- Réalisation au mortier d'une surface d'appui parfaitement horizontale, au niveau de la sous-face brute du plancher projeté.
- Fourniture et pose de prédalles précontraintes reposant sur les murs ou poutres.
- Ferrailage selon plans de ferrailage.
- Béton C25/30 dosé à 350 kg/m³ de CEM II/A 32.5, fc 28 = 25 MPa
- Appuis sur murs périphériques et intérieurs, et poutres.
- La finition de la dalle sera de qualité "soignée " avec une pente de 1% minimum
- Traitement des joints entre prédalles.
- Façon de larmier pour les dalles formant auvent.

Localisation :

- Plancher haut du Rez-de-chaussée, selon plans de Béton Armé joints au D.C.E.

DALLE BETON ARME COULEE EN PLACE

Article N° 02.602

Création de dalles constituées en Béton Armé :

- Réalisation au mortier d'une surface d'appui parfaitement horizontale, au niveau de la sous-face brute du plancher projeté.
- Coffrage soigné suffisamment rigide pour assurer une sous-face régulière.
- Ferrailage en barres H.A ou en treillis soudés selon plans de ferrailage, calage précis des armatures selon les enrobages indiqués, avec un minimum de 3cm.
- Coulage du corps de la dalle en béton C25/30 dosé à 350 kg/m³ de CEM II/A 32.5, fc 28 = 25 MPa
- La finition de la dalle sera de qualité "soignée " avec une pente de 1% minimum
- Les dessous des dalles qui ne reçoivent pas de faux-plafonds devront être ragrésés pour être peints.
- Façon de larmier pour les dalles formant auvent.

Localisation :

- Plancher haut du Rez-de-chaussée.
- Auvents en façade sud-ouest (Entrée) et en façade nord-est (Entrée Dégagement 1).

LOT 02.700 GROS ŒUVRE – VENTILATIONS

VENTILATION BASSE - GRILLES DE VENTILATION

Article N° 02.701

Fourniture et pose de Ventilation Basse de locaux donnant sur l'extérieur :

- Réservations, trous, percements.
- Carneaux dans l'épaisseur des murs.
- Grilles extérieures et intérieures en aluminium laqué.

Localisation :

- Ventilation Basse du Local Technique et du Local Electrique (se rapprocher du Chauffagiste pour déterminer la section nécessaire).
- Ventilation Basse du Local Poubelles (section minimale de 9 dm²).

PE4

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	20/29

LOT 03 CHARPENTE BOIS

CHARPENTE DES SALLES D'ANIMATION ET SALLES A MANGER MATERNELLES ET PERSONNEL.

FERMES – ½ FERMES

Article N° 03.101

Charpente assemblée à entailles doubles ou moisée boulonnée en sapin de pays de classe II ou C22 traité par un produit à label C.T.B.F, pour les entrants, arbalétriers, blochets, jambes de force, contre-fiches, lisses de contreventement, liens de faîtage...

Charpente assemblée à entailles doubles en chêne de classe 1 pour les poinçons.

Les chevilles seront en bois dur et de fil. Les trous de boulons seront percés parfaitement droits et au diamètre de la tige du boulon.

Fourniture et pose de fermes ou ½ fermes en sapin traité, reposant sur ou contre la structure du lot gros-œuvre par l'intermédiaire d'équerres, d'étriers, de sabots métalliques en acier galvanisé, dont le détail sera transmis pour validation à l'Architecte avant mise en fabrication. Dans le cas où la galvanisation serait ponctuellement endommagée, des reprises en peinture riche en zinc certifiées par l'A.C.Q.P.A seront tolérées.

Les platines, connecteurs, ferrures, inserts devront être positionnés et insérés dans la charpente de façon à respecter la stabilité au feu requise, à savoir ½ heure.

L'exécution de tous les travaux de charpente, ainsi que le montage et la pose devront être réalisés dans les conditions précisées au D.T.U 31.1 et 31.3 selon les cas.

L'entreprise devra l'approvisionnement et la découpe des différents éléments, seules les opérations de montage et de réglages seront réalisées sur place. Les moyens de levage restent à la charge de l'entreprise titulaire du présent lot.

Localisation :

- Pour les fermes, ½ fermes de la toiture à 4 pentes des Salles d'Animation
- Pour les fermes, ½ fermes de la toiture à 4 pentes des Salles à Manger.

PANNES

Article N° 03.102

Charpente assemblée à entailles simples ou non assemblée en sapin de pays de classe II ou C22 traité par un produit à label C.T.B.F.

Fourniture et pose de pannes en sapin traité, de section constante, reposant soit sur les arbalétriers et maintenues en place par des échantignoles clouées, soit dans l'épaisseur des arêtières et maintenues en place par des clous de charpentier, soit contre les murs du Maçon et maintenues par l'intermédiaire de sabots métalliques en acier galvanisé, dont le détail sera transmis pour validation par l'Architecte avant mise en fabrication.

Les pannes intermédiaires seront assemblées par entures à sifflet à l'aplomb des fermes ou murs.

Les pannes sablières seront fixées sur les murs d'encuvement par tiges filetées et écrous.

Les faîtages seront délardés suivant la pente de la toiture et seront assemblés en entures à mi-bois qui se situeront à l'aplomb des poinçons des fermes.

L'exécution de tous les travaux de charpente, ainsi que le montage et la pose devront être réalisés dans les conditions précisées au D.T.U 31.1 et 31.3 selon les cas.

L'entreprise devra l'approvisionnement et la découpe des pannes, seules les opérations de montage et de réglages seront réalisées sur place. Les moyens de levage restent à la charge de l'entreprise titulaire du présent lot.

Dans l'exécution de ses travaux, l'entrepreneur devra prévoir et réaliser tous les chevêtres nécessaires en fonction de la disposition des souches et autres pénétrations.

Localisation :

- Pour les pannes intermédiaires, sablières et de faîtage de la toiture à 4 pentes des Salles d'Animation et des Salles à Manger.

CHEVRONS

Article N° 03.103

Charpente non assemblée en sapin de pays de classe II ou C22 traité par un produit à label C.T.B.F.

Fourniture et pose de chevrons en sapin de pays traité, d'une seule pièce, posés tous les 0.60m, avec coupes d'arasement biaises aux extrémités, et destinés à recevoir les liteaux bois du couvreur.

Les chevrons d'arêtières seront délardés suivant la pente de la toiture.

L'exécution de tous les travaux de charpente, ainsi que le montage et la pose devront être réalisés dans les conditions précisées au D.T.U 31.1 et 31.3 selon les cas.

L'entreprise devra l'approvisionnement et la découpe des chevrons, seules les opérations de montage et de réglages seront réalisées sur place. Les moyens de levage restent à la charge de l'entreprise titulaire du présent lot.

Dans l'exécution de ses travaux, l'entrepreneur devra prévoir et réaliser tous les chevêtres nécessaires en fonction de la disposition des souches et autres pénétrations.

Localisation :

- Pour les chevrons de la toiture à 4 pentes des Salles d'Animation.
- Pour les chevrons de la toiture à 4 pentes des Salles à Manger.

PE5

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	21/29

CHARPENTE POUR SOLIVAGE

Article N°03.107

Charpente non assemblée en sapin de pays de classe II ou C22 traité par un produit à label C.T.B.F. Les solives porteront de fermes à fermes ou de murs à murs et reposeront sur des sabots métalliques. Prévoir les entretoises nécessaires.

Prévoir tous les renforts et sujétions pour création des chevêtres des trappes d'accès aux combles.

Localisation :

- Pour l'ensemble du solivage porteur du faux-plafond des Salles d'Animation et des Salles à Manger Maternelles et personnel.

LOT 04A COUVERTURE TUILES

LITEAUX BOIS

Article N°04A.101

Fourniture et pose, compris toutes coupes, de liteaux en sapin traité de 27x40 de section minimale, fixés par pointes torsadées ou crantées à chaque intersection liteau/chevron.

A l'égout, prévoir une chanlatte ou un liteau doublé en sapin traité pour relever la tuile.

Localisation :

- Pour l'ensemble des couvertures sur l'emprise des salles d'Animation et des Salles à Manger maternelles et personnel.

COUVERTURE TERRE CUITE

Article N°04A.102

Classification du projet : site normal.

Fourniture de tuiles Alpha10 JACOB à emboîtement grand moule faiblement galbé à pureau plat de 330 mm.

Le produit utilisé devra répondre à la norme A.F.N.O.R P 31.301.

Pose à joints croisés. Panachage de plusieurs palettes de tuiles afin d'obtenir un effet harmonieux.

Localisation :

- Pour l'ensemble des couvertures sur l'emprise des salles d'Animation et des Salles à Manger maternelles et personnel.

ARETIERS

Article N°04A.103

Fourniture d'éléments d'arêtier grand modèle en terre cuite, identiques aux tuiles.

Fourniture d'abouts d'arêtier pour grand modèle, en terre cuite, identiques aux tuiles.

Pose des éléments à recouvrement compris scellement des pièces au mortier de ciment teinté.

Tranchis non apparents sur les tuiles de part et d'autre de la ligne d'arêtier.

Localisation :

- Pour les arêtiers des salles d'Animation et des Salles à Manger maternelles et personnel.

FAITAGE

Article N°04A.104

Fourniture d'éléments de faitage angulaire, en terre cuite, identiques aux tuiles.

Pose des éléments à recouvrement, dans le sens des vents dominants, compris scellement des pièces au mortier de ciment teinté.

Tranchis non apparents sur les tuiles de part et d'autre de la ligne de faitage.

Localisation :

- Pour le faitage des Salles d'Animation et des Salles à Manger des maternelles et personnel.

VENTILATION

Article N°04A.105

Fourniture et pose de tuiles de ventilation en terre cuite, identiques aux tuiles courantes, en nombre suffisant suivant la réglementation.

Localisation :

- Pour l'ensemble des couvertures en tuiles.

TUILE A DOUILLE + LANTERNE

Article N°04A.106

Fourniture et pose de tuiles à douille avec lanterne, en terre cuite, identiques aux tuiles courantes.

Localisation :

- Pour les sorties de ventilation primaire du Plombier.

PE6

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	22/29

HABILLAGE DEBORDS TOIT

Article N°04A.107

Fourniture de sous-faces de toit et de bandeaux d'égout en aluminium pré laqué, profilés en continu en usine permettant d'obtenir une bonne résistance mécanique, de chez DAL' ALU ou similaire.

Le produit utilisé devra posséder un avis technique et répondre aux normes en vigueur et notamment NF EN 1396. La pose sera réalisée suivant les recommandations du fabricant.

Localisation :

- En sous-face et relevé vertical des débords de toiture des salles d'Animation et des Salles à Manger maternelles et personnel.

LOT 04B CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Article N° 04B.101

Fourniture et pose sur liteaux bois du lot 04A Couverture tuiles, de modules photovoltaïques de 200W de puissance crête, totalement intégrés en toiture (en lieu et place des tuiles en terre cuite).

Les modules de type SPHERIQUE-SI, sont constitués d'un châssis assurant la résistance mécanique et l'étanchéité, de cellules photovoltaïques et d'un verre trempé de protection.

Fixation des tuiles photovoltaïques entre elles par clips métalliques et vissage sur les liteaux pour éviter les prises au vent.

L'étanchéité par couloirs et bavettes en zinc, entre la couverture tuiles et les panneaux photovoltaïques est à prévoir au présent lot, y compris la fonçure complémentaire en bois.

Localisation :

- 6 ensembles répartis sur les versants nord-est et sud-ouest des toitures, correspondant à une puissance totale de 8 kW (puissance crête).

ONDULEURS

Article N° 04B.102

Fourniture et pose d'onduleurs en combles compris le raccordement électrique modules photovoltaïques / onduleurs.

Les onduleurs ont pour fonction de transformer le courant continu produit à partir du rayonnement solaire, en courant alternatif synchrone au réseau électrique (230 Volts – 50 Hz).

Ils sont équipés d'un organe de découplage interne reconnu par EDF, permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Le raccordement entre les modules et les onduleurs sera réalisé à l'aide de rallonges munies de connecteurs spécifiques.

Prévoir la fourniture et pose de sectionneurs fusibles à coupure visible Phase + Neutre, à raison d'un par onduleur.

Prévoir également la fourniture et pose d'un coffret avec disjoncteur différentiel 30 mA et d'un parafoudre secteur par installation.

Câblage de l'ensemble de l'installation jusqu'au tableau électrique intérieur par câble U1000RO2V 3G de section appropriée de façon à limiter la perte en ligne de tension à une valeur inférieure à 1%.

Localisation :

- 4 onduleurs pour les 6 ensembles répartis sur les versants Nord-est et Sud-ouest des toitures tuiles, correspondant à une puissance totale de 8 kW (puissance crête).

LOT 11 CHAUFFAGE ET VENTILATION

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

PRINCIPE DE L'INSTALLATION

Article N° 11.501

L'entreprise du présent lot devra la réalisation de plusieurs systèmes de VMC destinés aux locaux suivants :

- VMC 1 : Hall d'entrée – Sanitaires
- VMC 2 : locaux du personnel

BOUCHES D'EXTRACTION AUTO-RÉGLABLES

Article N° 11.503

L'entreprise devra la fourniture et la pose de bouches d'extraction auto-réglables.

Ces bouches auront les caractéristiques techniques suivantes :

- Bouche en polystyrène de couleur blanche
- Débit d'airs suivant plans techniques (30 m³/h, 60 m³/h ou 90 m³/h)

EXTRACTEUR D'AIR

Article N° 11.506

L'entreprise devra la fourniture et la pose d'un extracteur d'air assurant l'extraction mécanique des locaux des zones VMC 1 et VMC 2. Ce matériel sera à installer en toiture terrasse du bâtiment (voir plans techniques joints).

Le matériel sera de type KSTD de marque VIM ou techniquement équivalent :

- Zone VMC 1 : 450 m³/h
- Zone VMC 2 : 240 m³/h

PE7

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	23/29

VENTILATION DE LA SALLE A MANGER DES PRIMAIRES

PRINCIPE DE L'INSTALLATION

Article N° 11.601

L'entreprise du présent lot devra la réalisation d'un système de chauffage - ventilation double flux destiné à la salle à manger des primaires (se reporter au plan technique joint)

CENTRALE DOUBLE FLUX

Article N° 11.604

L'entreprise devra la fourniture et la pose d'une centrale de traitement d'air double flux à installer en toiture terrasse du bâtiment, assurant le traitement de l'air dans la salle à manger des primaires :

- marque ALDES, type ADF,
- motorisation de type A,
- arrangement : H4,
- débit total de la centrale : 3000 m³/h

Choix de la centrale à déterminer par le B.E.T après vérification des débits réglementaires.

BOUCHES DE SOUFFLAGE

Article N° 11.607

L'entreprise devra la fourniture et la pose de bouches de diffusion de l'air traité, dont les caractéristiques techniques seront les suivantes :

- Forme carrée
- Diffusion à bon effet de plafond sur une direction
- Débit suivant calculs B.E.T.

BOUCHES D'EXTRACTION

Article N° 11.609

L'entreprise devra la fourniture et la pose de bouches d'extraction.

Ces bouches auront les caractéristiques techniques suivantes :

- Bouche en polystyrène de couleur blanche
- Débit d'airs suivant calculs B.E.T.

VENTILATION DE LA SALLE A MANGER DES MATERNELLES

CENTRALE DOUBLE FLUX

Article N° 11.704

L'entreprise devra la fourniture et la pose d'une centrale de traitement d'air, à installer en toiture terrasse du bâtiment, assurant le traitement de l'air neuf insufflé dans la salle à manger des maternelles à un débit de 1000 m³/h.

BOUCHES DE SOUFFLAGE

Article N° 11.707

L'entreprise devra la fourniture et la pose de bouches de diffusion de l'air traité, dont les caractéristiques techniques seront les suivantes :

- Forme carrée
- Diffusion à bon effet de plafond sur une direction
- Débit 250 m³/h

BOUCHES D'EXTRACTION

Article N° 11.709

L'entreprise devra la fourniture et la pose de bouches d'extraction.

Ces bouches auront les caractéristiques techniques suivantes :

- Bouche en polystyrène de couleur blanche
- Débit d'air suivant plans techniques

VENTILATION SPECIFIQUE DE L'OFFICE

HOTTE D'ASPIRATION

Article N° 11.801

L'entreprise devra la fourniture et la pose d'une hotte d'aspiration aux caractéristiques suivantes :

- Hotte de cuisine compacte
- Module monobloc
- Aspect inox
- Filtres à chocs inox

Les dimensions de cette hotte seront les suivantes : 1000 x 1500 mm.

EXTRACTEUR D'AIR

Article N° 11.804

L'entreprise devra la fourniture et la pose d'un extracteur d'air à installer en toiture terrasse du bâtiment lequel aura les caractéristiques suivantes :

- Tourelle de ventilation 400°C / 2 heures.
- Motorisation triphasée 400 V
- Débit d'air : 2000 m³/h

BOUCHES DE SOUFFLAGE

Article N° 11.809

L'entreprise devra la fourniture et la pose de bouches de diffusion de l'air traité, dont les caractéristiques techniques seront les suivantes :

- Forme carrée
- Diffusion à bon effet de plafond sur une direction

PE8

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	24/29

VENTILATION SPECIFIQUE DE LA LAVERIE

HOTTE D'ASPIRATION MOTORISÉE

Article N° 11.901

L'entreprise devra la fourniture et la pose d'une hotte d'aspiration aux caractéristiques suivantes :

- Hotte de cuisine compacte
- Module monobloc
- Aspect inox
- Filtres à chocs inox
- Groupe moto-ventilateur intégré permettant un débit d'extraction de 3000 m³/h

Les dimensions de cette hotte seront les suivantes : 1500 x 1500 mm.

BOUCHES DE SOUFLAGE

Article N° 11.908

L'entreprise devra la fourniture et la pose de bouches de diffusion de l'air traité, dont les caractéristiques techniques seront les suivantes :

- Forme carrée
- Diffusion à bon effet de plafond sur une direction

LOT 12 PLOMBERIE SANITAIRE

Les appareils sanitaires seront des appareils à usage collectif en céramique et en fonte émaillée. La robinetterie sera de marque N.F. (tête à disques céramiques).

Les appareils sanitaires seront installés avec tous leurs accessoires et raccords en Eau Froide, Eau Chaude (suivant les cas) et sur réseau d'évacuation. La pose s'effectuera avec soin.

Leur nombre est indiqué sur les plans de l'Architecte et dans le cadre du bordereau quantitatif. Toutes les précautions seront prises pour fixer solidement les appareils sur les parois, notamment les lavabos et les lave-mains. Prévoir à tous les raccords entre faïences et appareils la pose de joints silicone. Tous les appareils seront de couleur blanche.

WC HANDICAPES

Article N° 12.101

Fourniture et pose de W.C. rehaussé à poser au sol en porcelaine vitrifiée de type BRIVE 2 réf E1729 de marque JACOB DELAFON y compris réservoir de chasse attendant 6 litres Réf E1537 à commande de chasse 3/6l sur réservoir.

Accessoires : Abattant double en THERMODUR de couleur blanche Réf E6366.

Localisation :

- Selon plans

LAVE-MAINS D'ANGLE

Article N° 12.102

Fourniture et pose de Lave-mains en porcelaine vitrifiée de type SIRENE Réf : E1267 de marque JACOB DELAFON y compris bonde à grille lavabo en laiton Réf : E6426. Montage sur 2 consoles.

Localisation :

- Selon plans

WC MATERNELLE

Article N° 12.103

Fourniture et pose de W.C. en porcelaine vitrifiée sur pied de type WC Maternelles réf P2564 de marque PORCHER y compris réservoir de chasse adossé, avec mécanisme chasse double ULYSSE Réf P939801.

Localisation :

- Selon plans

STALLES MATERNELLE

Article N° 12.104

Fourniture et pose de stalle d'urinoir en porcelaine vitrifiée de type MURALE 2 Réf EN498 de marque JACOB DELAFON y compris Bonde polypropylène et siphon Réf :78548

Localisation :

- Selon plans

LAVABOS AUGES

Article N° 12.105

Fourniture et pose de lavabos Auges en porcelaine vitrifiée (dimensions 95x33 cm) de type AUGES, Réf. P310001 de marque PORCHER y compris Bonde à grille et siphon chromé Réf D5870AA. Montage sur 2 consoles.

Localisation :

- Selon plans

WC

Article N° 12.106

Fourniture et pose W.C. en céramique à sortie horizontale sur pied de type Aspirambo PORCHER ou équivalent y compris réservoir de chasse adossé, avec mécanisme économiseur 3/6 litres.

Accessoires : Abattant double en THERMODUR de couleur blanche.

Localisation :

- Selon plans

PE9

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	25/29

URINOIRS

Article N° 12.107

Fourniture et pose d'urinoirs en céramique à installation de face à effet d'eau y compris bonde et siphon en polypropylène. Alimentation de la robinetterie par tubulure apparente..

Localisation :

- Selon plans

LAVE-MAINS

Article N° 12.108

Fourniture et pose de vasques en porcelaine vitrifiée (dimensions 50x22 cm) de type HEIST 2, Réf. E1261 de marque JACOB DELAFON y compris bonde à grille lavabo en laiton. Montage sur 2 consoles.

Localisation :

- Selon plans

DOUCHE

Article N° 12.109

Fourniture et pose de receveur surélevé à poser sur le sol de type ULYSSE (80x80) Réf. P324601 de marque PORCHER . Vidage au-dessus du sol.

Localisation :

- Selon plans

LOT 13 AGENCEMENT

PROTECTION D'ANGLES souples

Article N° 13.101

Fourniture et pose de protections d'angles saillants en PVC souple de 45x45mm, de chez JOINT DUAL ou similaire.

Fixation par collage au mastic silicone translucide.

Localisation :

- Sur tous les angles saillants de la zone Restaurant, sur 1.00m de haut.

PROTECTION D'ANGLES RIGIDES

Article N° 13.102

Fourniture et pose de protections d'angles saillants à coller, en Acrovyn de 75x75mm, type Aqua areta 75 de chez C/S France ou similaire.

Fixation par collage au mastic colle.

Localisation :

- Sur tous les angles saillants de la zone Cuisine, sur 1.00m de haut.

PARE-CHOCES RIGIDES

Article N° 13.103

Fourniture et pose de pare-chocs, en Acrovyn avec amortisseur continu, de 200mm de haut, type Aqua lign 203 E de chez C/S France ou similaire.

Fixation par pattes aluminium pré-percées, compris éclisses de raccordement,

Embouts standards et d'angles externes.

Localisation :

- Dans la circulation de la zone Cuisine et ponctuellement sur certains murs ou cloisons des locaux cuisine, selon plans Architecte (les portes ne sont pas concernées et sont reprises dans l'article suivant).

PROTECTION BAS DE PORTES

Article N°13.104

Fourniture et pose de protections en partie basse des portes, en Acrovyn de 2mm d'épaisseur, sur 1.00m de haut.

Fixation par collage à la colle contact.

Localisation :

- Sur 1 ou 2 faces des portes de la zone Cuisine, en corrélation avec l'article précédent, selon plans Architecte.

SEPARATION ENTRE WC

Article N°13.105

Fourniture et pose murale de séparations entre WC en panneau stratifié 4 faces.

Fixation par consoles et vis inox.

Localisation :

- Pour séparations entre les WC dans les Sanitaires maternelles.

POIGNEE DE MAINTIEN

Article N° 13.106

Fourniture et pose murale d'une poignée de maintien en polyamide de couleur.

Localisation :

- Pour les WC handicapés garçons, filles et adultes.

PE10

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	26/29

PANNEAUX ACOUSTIQUES

Article N° 13.107

Fourniture et pose murale de panneaux acoustiques en médium perforé, taux de perforation : 4,72%, perforations rondes, implantés à 1.50m du sol, compris toutes sujétions pour pose sur parois circulaires en plan.

Fixation par fourrures 50x50 vissées dans murs ou cloisons, ou par ossature métallique galvanisée.

Fixation des panneaux sur l'ossature par vis inox tête fraisée.

Localisation :

- Suivant plans Architecte. (Non prévus au dessus des portes)

LOT 15 REVETEMENT DE SOLS – CARRELAGE / FAIENCES

GRES CERAME FIN VITRIFIE 20 x 20

Article N° 15.101

Fourniture et pose de grès cérame fin vitrifié en sol, de 20x20cm, anti-glisse et anti-traces :

Approvisionnement des carreaux.

Traçage, calibrage et exécution des coupes.

Pose scellée à bain de mortier, avec toutes préparations, fournitures, ragréages, etc.

Fourniture et mise en œuvre d'un isolant phonique conforme à la norme N.R.A.

Façon de pente dans les locaux avec siphons de sol (minimum : 5mm/m).

Membrane d'étanchéité dans les locaux avec siphons de sol.

Pose à joints filants.

Joints de 3mm au mortier avec résine époxy, compris nettoyage préliminaire des joints.

Joint souple en périphérie des locaux.

Nettoyage en fin de travaux.

Performances requises : U4 P4 E3 C2

Le produit utilisé devra posséder une certification "Grande Cuisine".

Modèle au choix de l'Architecte sur présentation d'un catalogue abondant.

Localisation :

- Suivant plans Architecte, et notamment pour toute la zone Office, laverie/plonge-batterie, local poubelle, livraison, dégagement 2, sanitaires, douche, WC, dépôt mobilier, salle à manger personnel, réserve, linge propre.

PLINTHES ASSORTIES

Article N° 15.102

Fourniture et pose de plinthes à gorge assorties aux carreaux de grès cérame fin vitrifié, de 10x20cm :

Approvisionnement des plinthes.

Traçage, calibrage et exécution des coupes.

Pose au mortier colle, avec toutes préparations, fournitures, ragréages, etc...

Joints de 3mm au mortier avec résine époxy, compris nettoyage préliminaire des joints.

Joint souple type mastic silicone fongicide entre la plinthe et le carrelage.

Nettoyage en fin de travaux.

Modèle au choix de l'Architecte sur présentation d'un catalogue abondant.

Localisation :

- En périphérie des locaux traités à l'article ci-avant et habillage des socles sur les canalisations verticales.

GRES CERAME FIN VITRIFIE 30 x 30CM

Article N° 15.103

Fourniture et pose de grès cérame fin vitrifié en sol, de 30x30cm, à glissance réduite :

Approvisionnement des carreaux.

Traçage, calibrage et exécution des coupes.

Pose collée avec mortier colle, avec toutes préparations, fournitures, ragréages, etc.

Fourniture et mise en œuvre d'un isolant phonique conforme à la norme N.R.A.

Pose à joints filants.

Joints de 3mm au ciment coloré.

Joint souple en périphérie des locaux.

Sujétions pour coupes circulaires contre les murs courbes.

Nettoyage en fin de travaux.

Performances requises : U4 P4 E3 C2

Modèle au choix de l'architecte sur présentation d'un catalogue abondant.

Localisation :

- Suivant plans Architecte, et notamment pour la zone sanitaires de l'entrée, le hall et le sas.

PLINTHES ASSORTIES

Article N° 15.104

Fourniture et pose de plinthes à gorge assorties aux carreaux de grès cérame fin vitrifié, de 10x30cm :

Approvisionnement des plinthes.

Traçage, calibrage et exécution des coupes.

Pose au mortier colle, avec toutes préparations, fournitures, ragréages, etc...

Joints de 3mm au ciment coloré.

Joint souple type mastic silicone fongicide entre la plinthe et le carrelage.

Sujétions pour pose de plinthes sur murs circulaires en plan.

Nettoyage en fin de travaux.

Modèle au choix de l'Architecte sur présentation d'un catalogue abondant.

Localisation :

- En périphérie des locaux traités à l'article ci-avant.

PE11

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	27/29

SEUILS

Article N° 15.105

Fourniture et pose de seuils :

Seuil acier inoxydable en recouvrement sans saillie.

Fixation par vis dans le plancher au droit de la feuillure des portes.

Localisation :

- A la jonction entre carrelage et sols souples.

TAPIS BROSSE

Article N° 15.106

Fourniture et pose de tapis brosse résistant et absorbant.

Pose du cadre dormant cornière fourni par le Serrurier.

Lissage préalable du fond de la réservation.

Localisation :

- Dans le Sas. (1.80x1.80m)

CANIVEAUX

Article N° 15.107

Pose des caniveaux inox fournis par le Cuisiniste, compris raccordement sur les attentes du Maçon.

Localisation :

- Dans la zone Cuisine suivant précision indiquée au lot 17 Equipements de cuisine et buanderie (Laverie : 1000x500mm).

SIPHONS DE SOL

Article N° 15.108

Fourniture et pose de siphons de sol inox 150x150mm, compris raccordement sur les attentes du Maçon.
Toutes sujétions de raccordement à la membrane d'étanchéité.

Localisation :

- Suivant les plans Architecte.

SOUS-COUCHE D'ETANCHEITE

Article N° 15.201

Application d'une sous-couche d'étanchéité sur les murs des locaux humides, conformément à la réglementation :

Dépoussiérage des supports et application au rouleau d'un primaire.

Mise en place d'une bande d'étanchéité dans les angles.

Application au rouleau de la sous-couche d'étanchéité en 2 passes croisées.

Au sol, le revêtement étanche sera poursuivi à l'horizontal sur au moins 0.40m.

Localisation :

- Étanchéité sous faïences et grès cérame.

FAIENCES MURALES 20 x 20CM

Article N° 15.202

Fourniture et pose de faïences murales de 20x20cm :

Approvisionnement des carreaux.

Traçage, calibrage et exécution des coupes.

- Pose au ciment colle, avec toutes préparations, fournitures, etc...

Pose à joints filants.

Joints de 1mm au ciment blanc.

Joints souples type mastic silicone fongicide entre la faïence et le plafond, et dans les angles rentrants des faïences murales.

Joints souples étanches de teinte coordonnée avec les revêtements faïence à la jonction des faïences/appareils sanitaires (en complément du joint du Plombier).

Nettoyage en fin de travaux

Modèle au choix de l'Architecte sur présentation d'un catalogue abondant

Localisation :

- Suivant plans Architecte.

GRES CERAME MURAUX 20 x 20CM

Article N° 15.203

Fourniture et pose de grès cérame muraux de 20x20cm :

Approvisionnement des carreaux.

Traçage, calibrage et exécution des coupes.

Pose au ciment colle, avec toutes préparations, fournitures, etc.

Pose à joints filants.

Joints de 1mm au ciment blanc.

Joints souples type mastic silicone fongicide entre la faïence et le plafond, et dans les angles rentrants des faïences murales.

Joints souples étanches de teinte coordonnée avec les revêtements faïence à la jonction des faïences/appareils sanitaires (en complément du joint du Plombier).

Nettoyage en fin de travaux

Modèle au choix de l'Architecte sur présentation d'un catalogue abondant

Localisation :

- Pour le Local Poubelles.

PE12

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	28/29

ANGLES SAILLANTS
Article N° 15.204

Fourniture et pose de baguettes d'angles saillants :
Baguette en acier inoxydable.
Pose effectuée en même temps que les faïences.

Localisation :
➤ Sur tous les angles saillants de tous les locaux avec faïences ou grès muraux.

LOT 16 REVETEMENT DE SOLS SOUPLES

REVETEMENT DE SOL LINOLEUM EN LES
Article N° 16.301

Fourniture et pose de revêtement de sol en lés de Linoleum type "Marmoleum Dual" de chez FORBO SARLINO ou équivalent :

Lés de Linoleum naturel de 2m de largeur et de 2.5mm d'épaisseur, antibactérien, avec dessin dans la masse.
Traitement de surface type "E.T.C" (évite la métallisation).
Mise en œuvre selon la norme NF P 62 203-1 (D.T.U 53-2) et prescriptions du fabricant :
Enduit de ragréage auto-lissant classé P3 de 3mm d'épaisseur.
Température de pose minimum +10°C.
Collage en plein avec émulsion acrylique suivant préconisation du fabricant.
Joints soudés à chaud.
Calepinage sur une base de 3 teintes.
Classement U4 P3 E2 C2
Le produit devra être garanti 10ans.
Sous-couche en liège pour isolation phonique aux bruits d'impact, de 2.5mm d'épaisseur maximum.

Localisation :
➤ Suivant plans Architecte.

PLINTHES EN LINOLEUM
Article N° 16.302

Façon de plinthes en Linoleum avec classement E2 :

Fourniture et pose collée de plinthes et angles type "Marmoform" de chez FORBO SARLINO ou équivalent.

Localisation :
➤ Suivant plans Architecte pour l'ensemble des revêtements en lés.

SOLS SOUPLES POUR AIRES DE JEUX
Article N° 16.401

Fourniture et mise en œuvre de sols souples pour extérieurs de 2cm d'épaisseur minimum.
Ce revêtement sera coulé sur le dallage du Maçon, compris toutes sujétions, et selon les préconisations du fabricant.
Le produit utilisé devra posséder un avis technique.

Localisation :
➤ Pour l'ensemble des Aires de jeux extérieures, suivant plans Architecte.

LOT 17 PEINTURE INTÉRIEURE

NOTE : IL NE SERA UTILISÉ QUE DES PEINTURES DITES NATURELLES (CAPANATURE BIO, AURO, BIOFA...), C'EST À DIRE N'ÉMETTANT QUASIMENT PLUS DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) OU SUBSTANCES CHIMIQUES QUINZE JOURS APRÈS LEUR APPLICATION, ET PLUS PARTICULIÈREMENT LE FORMALDÉHYDE ET L'ACÉTALDÉHYDE.

PEINTURE SATINÉE SUR MURS NEUFS
ARTICLE N° 16.102

Travaux préparatoires :

- Supports plaques de plâtre (épiderme cartonné et parement uniforme)
 - Ponçage / Epoussetage
 - Impression au rouleau
- Supports enduit plâtre : (parement uniforme)
 - Ponçage / Epoussetage
 - Impression au rouleau
- Supports enduit ciment : (parement uniforme)
 - Enduit pelliculaire
 - Ponçage / Epoussetage
 - Impression au rouleau

Finitions :

- Satinée récurable.
- 2 couches de peinture lavable en dispersion aqueuse (famille I classe 7 à 2).
- Application au rouleau

Localisation :
➤ Zone Restaurant, suivant plans Architecte.

PE13

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option A : ETUDES et ECONOMIE Session 2012	Restaurant scolaire "LA COOLBOOF"	
	EPREUVE E2 : PREPARATION D'UNE OFFRE EPREUVE E3 : PRODUCTION ET COMMUNICATION	DOSSIER DE BASE
	1206-TE EE	29/29